soit peu ici et là dans ma réflexion<sup>959</sup>(\*). Pas plus que Saavedra, il ne s'était jamais soucié de me faire parvenir un exemplaire de sa fameuse thèse ("que tout le monde cite (depuis le Colloque Pervers) et que personne n'a jamais vue"), aussi j'avais fini par lui écrire une lettre un peu sèche (du 25 avril) pour lui poser un certain nombre de questions au sujet des étranges vicissitudes de cette thèse. Il m'a répondu pratiquement par retour, le 1 mai, de façon évasive pour les questions de fond (vu qu'il était "toujours très douloureux de revenir sur le passé"), mais avec par contre des informations on ne peut plus précises au niveau des coordonnées administratives : la thèse a été soutenue le 3 juillet 1969 à l' IHES (Paris), devant un jury présidé par **P. Samuel**, avec comme examinateurs **J. Dixmier**, **A. Grothendieck**, **J.L. Verdier**. Mon correspondant ajoute, avec une pointe de malice : "Autant que j'ai pu en juger, tous les membres du jury étaient présents!" (chose qui m'a été également confirmée par J.L. Verdier, que j'ai eu au bout du fil à ce propos peu après).

La encore, je n'avais pas l'ombre d'un souvenir de cette soutenance de thèse-là, qui visiblement s'était faite également à la sauvette (désolé de devoir dégrader ainsi mon image de marque !)<sup>960</sup>(\*\*). Si je croyais que la soutenance s'était faite à Strasbourg (et plaçais par suite cette soutenance au début des années soixante-dix, sachant que Jouanolou avait un poste à Strasbourg en ces années-là), c'est sans doute à cause d'une référence sibylline de J.L. Verdier à cette thèse (dans un exposé Bourbaki de février 1975, n° 464), citée comme "J.P. Jouanolou Thèse, Fac. Se. Strasbourg" (sans date, ni titre). Pourtant, il avait fait partie comme moi du jury sa mémoire serait-elle aussi défaillante que la mienne, ou plutôt, capricieuse, en plaçant l' IHP (Institut Henri Poincaré) où la soutenance s'était faite, à Strasbourg? Comprenne qui pourra!

Ce même Verdier a eu d'ailleurs la gentillesse de me faire parvenir son propre exemplaire de la thèse. J'ai crû d'abord, en regardant ce paquet de 208 feuilles volantes<sup>961</sup>(\*), qu'il s'agissait d'une photocopie d'un brouillon, que je me rappellais d'ailleurs avoir moi-même tenu entre les mains et commenté de façon circonstanciée, du temps où Jouanolou travaillait avec moi sur cette thèse qui n'en finissait pas de traîner. Mais Verdier m'a confirmé que c'était bel et bien là l'exemplaire définitif de la malheureuse thèse, qui apparemment n'a jamais eu l'honneur d'être tirée à plus de trois ou quatre exemplaires (le mien, avec mes annotations, a dû retourner aux mains de Jouanolou, et je ne l'ai plus jamais revu...), ni d'être brochée.

Les explications un peu plus circonstanciées que Jouanolou a bien voulu me donner par la suite (dans une lettre du 3 juin), plus le coup de fil à Verdier, m'ont permis de me remettre un peu dans le bain de la situation. Jouanolou en était arrivé, visiblement, à un "point de saturation" pour son travail de thèse, qu'il avait poursuivi sans conviction depuis le début (mais sans que je me soucie de me rendre compte clairement de la situation  $^{962}(**)$ ). En 1969, il devait être arrivé à un point de blocage tel, qu'il aurait été hors d'état de reprendre son travail tant soit peu, pour tenir compte de mes nombreuses observations. J'ai dû alors me rendre à l'évidence et "laisser courir". De toutes façons, il m'a semblé, en le reparcourant à nouveau, que ce texte représenté un travail de mise en forme sérieux et utilisable, même s'il est loin d'être parfait - c'était nettement mieux que "mieux que rien", et pouvait passer comme fournissant un texte de référence indispensable, en l'absence de tout autre qui m'aurait pleinement satisfait  $^{963}(***)$ .

<sup>&</sup>lt;sup>959</sup>(\*) Il a été question de cette thèse dans la sous-note n° 85<sub>1</sub> (p. 349) à la note "La solidarité", et également dans la note "Les cohéritiers..." (n° 91), p.387-88. Voir également la section "L'élève et le Programme" (n° 25).

<sup>&</sup>lt;sup>960</sup>(\*\*) La soutenance de thèse se place à une époque, je crois, où je venais déjà de "décrocher" des maths, pour m'intéresser à la biologie (et plus particulièrement, la biologie moléculaire).

<sup>961(\*)</sup> Au Service des Thèses de la Sorbonne, il y a une thèse déposée de 215 pages - apparemment il manque six pages à l'exemplaire de Verdier. Si ça se trouve, l'exemplaire déposé audit Service est le seul complet qui existe au monde - et broché par dessus le marché m'a-t-on assuré. Ils doivent avoir un service de brochage pour les thèses-enfants trouvés, qui arrivent en pièces détachées...

<sup>&</sup>lt;sup>962</sup>(\*\*) Voir la section déjà citée "L'élève et le Programme", n° 25.

 $<sup>^{963}</sup>$ (\*\*\*) De toutes façons, c'est aujourd'hui encore le seul texte au monde qui présente la théorie des coeffi cients  $\ell$ -adiques, version catégories dérivées - et un texte introuvable par dessus le marché, pour mettre la joie à son comble. La tronçonneuse a passé par